Vous souhaitez installer des bornes de recharges électriques sur l'un de vos sites ?
Félicitation, vous êtes en passe de devenir un aménageur de bornes.
Ce petit guide va vous accompagner dans votre phase de réflexion.

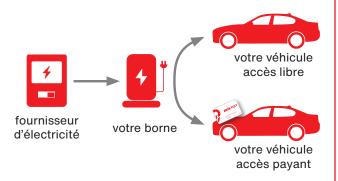
Charge privée ou charge publique?

C'est la première question à se poser, on vous explique tout!

Charge privée

En charge privée vous choisissez **quels véhicules sont autorisés** à se charger sur vos bornes.

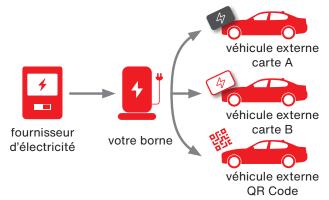
Vous choisissez aussi si la charge est offerte ou si le conducteur est facturé sur sa carte Avia Volt.



Charge publique

En charge publique **n'importe quel véhicule électrique** peut venir se charger sur vos bornes. Vous choisissez les tarifs et Picoty vous reverse automatiquement **les recettes des charges** en fin de mois.

Les utilisateurs peuvent soit payer via leur carte de service de recharge ou par QR code sur la borne.

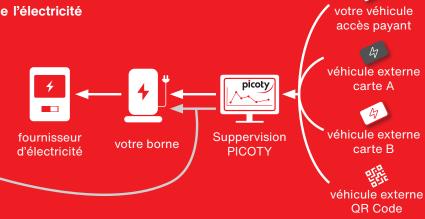


Recette des charges

Picoty récolte les recettes des charges de chaque utilisateur, peu importe le moyen de paiement, et vous reverse les recettes sans commission. Sur une charge, vous ne payez que l'électricité à votre fournisseur.



En plus des recettes de la charge sans commission, Picoty peut vous acheter des certificats TIRUERT pour chaque kWh de charge publique!



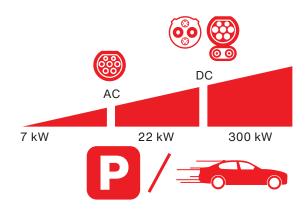
Une fois le choix fait entre public ou privé, reste à décider quel matériel installer et à quel service souscrire.

Quelle borne pour quel usage?

Le choix du matériel est primordial et doit être basé sur votre besoin.

Parmi les bonnes questions à se poser :

- Les conducteurs stationnent sur votre parking, ou sont-ils de passage ?
- Vous avez une flotte?
 Quels connecteurs et quels puissances acceptent vos véhicules?
- Combien de kilomètres roulent vos véhicules chaque semaine ? Combien de fois devez-vous les recharger ?



Supervision et maintenance







Pour exploiter vos bornes ainsi que pour récolter les recettes des charges, une **supervision** est nécessaire.

En complément, la **maintenance** et notre support technique vous assurent un taux de service optimal.

Accompagnement et suivi

Pour vous aider à répondre à ces questions, nous vous accompagnons dans la définition de votre besoin avec une analyse personnalisée.

Pendant la durée des travaux, nous vous tenons au courant de l'avancement en toute **transparence**.

Gestion du PDL
$oldsymbol{\top}$
Travaux de génie civil
Travaux de génie électrique
Réception des travaux
Mise en service

Type de bénéficiaire*	Taux	Plafond HT par point
Parking privé à destination de flottes de véhicules poids lourds	50%	2 200 à 960 000 €
Parking privé ouvert au public - professionnels des services de l'automobile	50%	1 700 à 15 000 €
Parking privé ouvert au public	30%	1 000 à 2 700 €
Flottes et salariés - professionnels des services de l'automobile	25%	750 €
Flottes et salariés d'entreprises de véhicules de location de courte durée	20%	600 €



^{*}Aides en vigueur au 22/03/2023, certaines aides peuvent êtres supprimées ou ajoutées après cette date. Pour plus d'informations : http://advenir.mobi